



## RELAMPING

L'entreprise CITEOS a débuté les travaux de relamping (remplacement des éclairages actuels par des lampes à LED) la semaine passée en commençant par le bas du village. Ces travaux sont arrêtés ; il s'évère que les joints d'étanchéités fournis par le fabricant ne sont pas corrects.

La nouvelle installation, une fois terminée permettra de diviser par 2 la consommation d'électricité.

## GESTION DES RISQUES MAJEURS.

Monsieur le Maire fait une présentation sur la gestion des risques majeurs (par exemple : La prévention des risques climatiques, des cyber-attaques, les attentats...) et explique que les communes ont obligation d'établir un document de référence. Il sollicite les conseillers pour travailler sur ce document appelé DICRIM qui sera distribué à tous les habitants.

Marilyn Jitten et Alain Bernier se sont proposés.

## PROJET D'EPICERIE PARTICIPATIVE

La mairie a été sollicitée par l'association Bouge Ton Coq ,association d'intérêt général pour la ruralité qui souhaite accompagner la commune à installer une épicerie participative ; cette épicerie est sous forme associative portée par des bénévoles, et nécessite l'implication et l'investissement des habitants. Une réunion publique sera programmée courant mai pour expliquer la méthode de fonctionnement.

Si des personnes souhaitent obtenir des informations complémentaires avant cette réunion, des renseignements peuvent être pris à la mairie.

## PLAQUES DE RUES ET NUMERO DES HABITATIONS.

Le Conseil Municipal décide de remplacer les plaques de rue et les plaques des numéros des maisons, souhaitant une charte graphique propre au village de Xamontarupt.

Un devis a été établi auprès de la Manufacture Vosgienne d'Emallerie de Deycimont pour un montant total de 1700,00€.

Désormais, il faut trouver « l'image ». Toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

## COMMISSION FLEURISSEMENT

Dans le cadre de la labellisation et de l'amélioration du cadre de vie, des hôtels à insectes seront posés au centre du village. Les enfants de la classe de maternelle de Lé-panges/Vologne viendront installer ces hôtels à insectes le **9 avril prochain** en matinée.

**Le 9 mars prochain** vers 8heures 30, la commission Fleurissement va commencer à installer les tuyaux d'arrosage du goutte-à-goutte.

Les habitants qui souhaitent prendre connaissance du mode de fonctionnement et de l'installation réalisée sont invitées à venir rencontrer les membres de la commission.

# LE XAMONTOIS

## Journal communal

### Dans ce numéro

Edito

Conseil municipal du 26/02

Informations diverses

### A vos agendas



Prochaine date de Conseil Municipal : 25/03.

Manœuvres SDIS : 03/03

Après-midi récréatif : 04/03

Commission Fleurissement : 09/03

## EDITO



## CONDITIONS DE CIRCULATION LE 6 MARS 2024 :

Le 6 Mars 2024 la RD11C sera bloquée au niveau du n°5 Le Village de 8 heures à 12 heures



## Mairie de XAMONTARUPT

03.29.33.20.21

commune@xamontarupt.fr

Ouverture du secrétariat le Mercredi et le Jeudi de 9h00 à 12h00

## Conseil municipal du 26 février 2024



### DELIBÉRATIONS

#### Approbation du précédent compte-rendu

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 29/01/2024

#### Compte Financier Unique 2023 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Financier Unique dont les résultats sont les suivants :

Recettes de Fonctionnement :	190 167,73€
Dépenses de Fonctionnement :	127 930,15€
Recettes d'Investissement :	458 378,73€
Dépenses d'Investissement :	332 513,88€

#### ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'année 2024.

En Section de Fonctionnement, le budget prévoit des Recettes et des Dépenses à hauteur de 229 473,00€.

En Section d'Investissement, un montant de 243 445,00€ est prévu en Recettes et en Dépenses.

#### ADHESION DE LA COMMUNE DE XAMONTARUPT A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DES VOSGES :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association des Communes Forestières des Vosges.

Monsieur Romain Claudon, 2ème adjoint, est désigné comme représentant de la mairie

#### CHOIX DE L'ENTREPRISE PRESTATAIRE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PROTECTION INCENDIE

Dans le cadre du programme des travaux prévus pour 2024, notamment des travaux de voirie en divers points du village et l'installation de protections d'incendie, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 104 990,40€ TTC. Cette somme est inscrite au budget 2024 ; des demandes de subventions ont été demandées auprès de l'Etat et le Conseil Départemental.

#### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions suivantes.

Coopératives scolaires : 12 enfants de Xamontarupt sont scolarisés dans les écoles du secteur. Il a été décidé qu'une subvention de 35,00€ sera attribuée soit un total de 420,00€.

La Crèche de Docelles : 150,00€

Les Couleurs du Barba : 50,00€

ADMR : 50,00€

ADAVIE : 50,00€

DON DU SANG : 50,00€

ADEMAT-H (pour la sauvegarde du service public de la santé dans le département des Vosges) : 50,00€

Maquis du haut-du-Bois : 50,00€

ASCA (stérilisation des chats errants) : 50,00€

APPMA (pêche) : 100,00€

La Xamontoise : 200,00€

#### ESTIMATION DES TRAVAUX ONF :

Le Conseil Municipal retient le devis de l'ONF pour les travaux forestiers 2024 pour une somme de 6540,00€

Cette valeur est inscrite au budget 2024